

21 déc 2022 -15:39

L'évolution de la situation sociale et de la protection sociale en Belgique

Chaque année, le SPF Sécurité sociale produit un rapport de suivi de l'évolution de la situation sociale et de la protection sociale en Belgique sur base des indicateurs sociaux européens.

Le point de départ de cette analyse est l'objectif d'Europe 2030 visant à réduire de 279 000 le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale entre 2019 et 2030.

La principale conclusion du rapport pointe les nets progrès en la matière entre 2019 et 2021, notamment grâce à l'action décisive du gouvernement en réponse à la crise sanitaire, tout en insistant sur les principaux défis structurels qui demeurent les mêmes qu'avant la crise.

2020 et 2021 ont constitué des années particulières, enregistrant une chute sans précédent de l'activité économique due à la pandémie de COVID-19. Néanmoins, durant cette période, le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale a diminué de 119 000.

Cette évolution est surprenante compte tenu de la stabilité du taux de pauvreté au cours de la décennie précédente. Cela peut en partie s'expliquer par le renforcement temporaire de la protection sociale afin de répondre à la crise. En effet, plusieurs mesures temporaires ont été prises ; telles que l'accès simplifié au chômage temporaire ou le droit « passerelle ». L'augmentation des prestations minimales a permis une amélioration plus structurelle de l'efficacité de la protection sociale.

Le ministre Frank Vandenbroucke confirme : "Ce rapport souligne l'importance d'un État-providence fort, capable de réagir rapidement en temps de crise afin de stabiliser l'économie et les revenus des ménages. Les mesures prises pendant la pandémie se sont toutes appuyées sur des institutions et des dispositifs existants : le chômage temporaire, le droit de transition, des soins de santé de qualité mais abordables et accessibles. C'est en s'appuyant sur ces dispositifs que l'on peut éviter une augmentation de la pauvreté et de l'exclusion sociale pendant la crise du COVID-19. Avec mes collègues du gouvernement, je m'engage à peaufiner et à affiner une fois de plus l'arsenal de mesures existantes afin d'atténuer l'impact de la crise actuelle sur les familles. "

Mais cette tendance générale ne se vérifie pas au sein de toutes les catégories de la population. L'accès au marché du travail reste problématique pour certains groupes, notamment pour les personnes ayant un faible niveau d'éducation, celles issues de l'immigration ou en situation de handicap.

Le risque de pauvreté demeure particulièrement élevé pour les personnes ayant un faible niveau d'éducation ; les familles à faible intensité de travail ; les migrants ; les parents isolés et les locataires.

Compte tenu de l'objectif 2030 mentionné ci-dessus, il est crucial de s'attaquer à la situation de l'emploi des groupes les plus faibles et de renforcer davantage les allocations et les aides sociales comme celles liées au logement.

Contact: press@minsoc.fed.be(link sends e-mail)

Le rapport complet en anglais est disponible en ligne, ainsi que le résumé en français: [Analyse de l'évolution de la situation sociale et de la protection sociale en Belgique | Service Public Fédéral - Sécurité Sociale \(belgium.be\)](#)

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Sofia Ati Allah
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be